

Extrait du Spyworld Actu

<http://www.spyworld-actu.com/spip.php?article8043>

Vie privée : La Suède va surveiller le net

- Informatique - Internet -



Date de mise en ligne : jeudi 19 juin 2008

Spyworld Actu

C'est une première en Europe : la Suède a voté hier une nouvelle loi autorisant un organisme civil, chapeauté par le ministère de la Défense, à mettre en place de grandes écoutes des communications de tous ses citoyens. Au nom, bien entendu, de la sécurité du pays. Le projet, très contesté, est passé de justesse (143 voix pour, 138 contre et une abstention) au Parlement suédois. Fait rare : selon l'AFP, une manifestation était organisée devant le parlement pour demander le retrait du projet de loi. Un site de protestation avait également [été mis en place](#). Sans succès.

En pratique, la loi, qui entrera en application au 1er janvier prochain, dote l'Agence d'écoutes militaires suédoise, un organisme civil qui se limitait jusqu'à présent aux écoutes radio, du pouvoir d'intercepter les emails et les communications téléphoniques entrant et sortant du pays. Mais pour être mis en place, ce système d'écoute doit s'appliquer à l'ensemble des communications, y compris celles internes au pays : c'est dans un second temps seulement que l'Agence d'écoutes militaires distinguera les communications extérieures. Autrement dit, sous prétexte de sécurité nationale, la loi pose les bases d'une surveillance globale des communications suédoises.

D'autant que l'Agence d'écoutes militaires suédoise ne semble pas particulièrement encadrée : contrairement aux écoutes policières, elle n'a pas besoin d'une autorisation de justice pour débiter sa surveillance et aucun contrôle n'est effectué sur la façon dont les écoutes ont été réalisées. « Les gens ont le sentiment que c'est une intrusion dans leurs droits et leur liberté, explique à l'AFP Anders Eriksson, ancien chef des services secrets suédois et désormais à la tête du tout récent équivalent local de la Cnil. Ils sont favorables à l'utilisation d'un tel procédé pour protéger la sécurité nationale mais cette loi va trop loin. » Le passage de cette loi est par ailleurs d'autant plus surprenant que la Suède s'était ces derniers mois distinguée dans le bon sens au sujet des droits des internautes, refusant par exemple catégoriquement le principe de riposte graduée.

Si la Suède est le premier pays européen à mettre en place des écoutes de cette ampleur, qui rappellent celles mises en place par la NSA aux Etats-Unis, elle n'est cependant pas le premier à tenter d'espionner ses citoyens en douce : [en février](#), l'Allemagne a fait passer un texte autorisant l'espionnage, via l'implantation de virus informatiques, de présumés-terroristes.

Post-scriptum :

<http://www.ecrans.fr/Vie-privee-La-...>